

SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES

DE

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

ABONNEMENTS :

Canada : \$1.00. — Ville de Québec, États-Unis, et Pays
de l'Union postale, \$1.50 (7 fr. 50).

Doivent être payés d'avance.

Manuscrits, communications et abonnements doivent être adressés à **LA SEMAINE RELIGIEUSE**, 103, rue Ste-Anne, Québec.

LA SEMAINE RELIGIEUSE DE QUÉBEC est publiée par l'Action Sociale Catholique, propriétaire, et est imprimée au No 103, rue Ste-Anne, Québec, par *L'Action Sociale Limitée*.

VIN SAINT-NAZAIRE

Archevêché de Québec, 1er août 1905.

Après m'être assuré que la fabrication du vin de messe dit de SAINT-NAZAIRE, vendu par la maison A. TOUSSAINT & CIE, se fait toujours sous la surveillance immédiate d'un prêtre compétent, je n'hésite pas, sur le rapport de ce dernier, à renouveler l'approbation que j'ai déjà donnée à ce vin liturgique dans ma circulaire du 1er mars 1897.

† L.-N., ARCH. DE QUÉBEC.

« Les vins importés, même avec les meilleures recommandations, ne nous mettront jamais à l'abri de toute inquiétude.

« ... Messieurs A. Toussaint & Cie ont établi à Québec une fabrique spéciale de vin de messe. Comme témoignage de ma satisfaction et pour assurer le succès d'une entreprise si importante pour le clergé, j'ai chargé un de mes prêtres de surveiller la fabrication des vins liturgiques de cette maison ; sur le rapport très favorable de cet ecclésiastique, je n'hésite pas à le recommander de nouveau à messieurs les curés du diocèse ».

« Si nous arrivons à fabriquer au pays tout notre vin de messe, ce sera un grand soulagement pour tous les prêtres. »

Depuis la mort de Mgr Laflamme, M. l'abbé Ph. J. Fillion a été chargé de surveiller la fabrication de nos vins liturgiques, et cela à la demande expresse de Monseigneur l'Archevêque de Québec.

A. TOUSSAINT & CIE

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

SECRETARIAT GÉNÉRAL DES ŒUVRES

101, rue Sainte-Anne, 101

QUÉBEC.

CASE POSTALE 126.

TÉLÉPHONE BEFL. 3105.

**LIVRES, BROCHURES, TRACTS, ETC., A LA DISPOSITION DE TOUS
LES MILITANTS DE L'ACTION CATHOLIQUE.**

Premier Congrès de Tempérance du diocèse de Québec, 1910;—Compte rendu. Un fort volume de 800 pages, grand in-octavo, prix 50 sous; franco par la poste, 75 sous. Relié, percaline, \$1.00 l'unité, \$1.25 par la poste

Directoire pour la lutte contre les débits de boisson.—Prohibition—Manuel pratique des antialcoolistes. Brochure de 32 pages, grand in-octavo, avec couverture. L'unité, 25 sous.

Le Guide des Comités paroissiaux : Manuel pour aider à la fondation et au fonctionnement des succursales paroissiales de l'Action Sociale Catholique : Éditions de l'Action Sociale Catholique : 10 sous l'unité ; \$1.00 la douzaine ; \$6.50 le cent.

ABONNEMENTS

L'Action Sociale. — Le grand organe canadien-français de défense religieuse
Édition quotidienne : 12 mois, \$3.00 ; 8 mois, \$2.00 ; 4 mois, \$1.00.

Édition hebdomadaire : 1 an, \$1.00.

La Semaine Religieuse de Québec et Bulletin des Œuvres de l'Action Sociale Catholique : Revue hebdomadaire de doctrine et d'informations religieuses, Prix : 1 an, \$1.00. Pour la ville de Québec, les États-Unis et l'Union postale, \$1.50. — Payable d'avance

Le Croisé. — Bulletin mensuel d'action sociale catholique, et organe de la Croix Noire. Prix : 1 an, 50 sous.

**GARAND & THIBAUT, DOREURS,
ARGENTEURS
et NICKLEURS**

308½, rue Saint-Joseph, QUÉBEC Tél. 4448.

Atelier pour le placage de l'or, de l'argent, du nickel, du cuivre.—Oxydage

— Vieilles argenteries remises à neuf. — Couchettes en cuivre
et vieux lustres nettoyés et vernis.—Argenteries de voitures.

Aussi : Réparation de vases sacrés et de bronzes d'églises.

Une Spécialité : OUVRAGE GARANTI. Une visite est sollicitée.

F. P. GAUVIN

FABRICANT

d'ameublements d'églises

IMPORTATEUR D'ARTICLES RELIGIEUX

324, rue St-Jean, - QUEBEC

J. E. GAGNON & CIE
Opticiens, Spécialistes, Manufacturiers.
160, rue ST-JEAN, QUÉBEC.

CIERGES ET VINS DE MESSE
MAISON J.-B. LASNIER PÈRE

FABRICANT DE CIERGES, BOUGIES, CHANDELLES
IMPORTATEUR DE VINS DE MESSE

*La maison J.-B. Lasnier père est autorisée par Monseigneur
l'Archevêque de Québec à vendre du vin de messe et des cierges
pour toutes fins liturgiques.*

ENTREPOT, MAGASIN ET BUREAU
RUE ST-GEORGES, LÉVIS.

TÉLÉPHONES
Bell 61
National 169



Casier 12 Téléphone 929

— ENTREPOT DE —

VINS DE MESSE

FOURNISSEUR DU CLERGÉ

J. BAILLARGEON

Bureau :
64, rue St-Pierre,
QUÉBEC.

LE FEU

DANS LES MAISONS D'EDUCATION

est un danger constant s' l'intérieur
n'est pas recouvert de matériaux
incombustibles.

"LINABESTOS"

est la seule planche murale

ENTIEREMENT A L'ÉPREUVE DU FEU

Les autres contiennent soit des fibres de bois, soit de la pâte à papier, lattes, refente de bois, asphalte, colle grasse, ou autre substance dangereuse; LINABESTOS est entièrement fait d'amiante et de ciment Portland.

LINABESTOS est donc à l'épreuve du feu : il ne craque pas, ne gauchit pas, ne "travaille" pas. Aucune vermine ne peut y trouver refuge.

COÛTE PEU

Demandez notre livret « D » et échantillons.

**LA CIE DES PRODUITS
D'AMIANTE ET DE CIMENT.
78, rue St.-Pierre, - QUEBEC.**

Succursales: Halifax, N. E., St-Jean, N. B.,
Sydney, C. B.

HARMONIUMS - ORGUES

A CLAVIER TRANSPORTEUR

PRATTE

POUR
ÉGLISES,
CHAPELLES,
MAITRISES.



INDISPENSABLE
PARTOUT
OU L'ON
CHANTE

PRIX : de \$75.00 à \$280.00.

Outre le clavier transpositeur (indispensable pour accompagnement), ces instruments, comme richesse du son et solidité de construction, sont infiniment supérieurs aux harmoniums ordinaires du commerce.

FRAIS DE TRANSPORT A NOTRE CHARGE.

Nous adresserons avec plaisir notre catalogue illustré sur demande. Veuillez vous adresser directement à la maison, ces orgues n'étant absolument pas vendus par l'intermédiaire des agents.

ANTONIO PRATTE

FABRIQUE DE PIANOS PRATTE

2502 et 2504, boulevard St-Laurent, - - MONTRÉAL.

Magnifiques Voyages d'Été.

Par bateau ou chemin de fer

Route des touristes entre Montréal, Québec, Gaspé, Percé, Baie des Chaleurs, Ile du Prince-Édouard, Nouvelle-Écosse, St Jean, Terre-Neuve, Halifax, New-York, et les ports intermédiaires.

Pour billets, cabines, horaires, etc.

HONE & RIVET

Agence Générale de Voyages.

9 BOULEVARD ST-LAURENT, - MONTRÉAL.

31 Rue BUADE, vis-à-vis la Basilique, - QUÉBEC.

48 ADELAIDE OUEST, - TORONTO, Ont.

5 RUE DE ROME, - - PARIS, France.

SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

SOMMAIRE

Calendrier de la semaine, 65. — Les Quarante-Heures, 65.

Partie officielle : Benoît XV : A tous les catholiques de l'univers, 66 ; L'Apostolat de la Prière, 68.

Partie non officielle : CAUSERIE DE LA SEMAINE : Le Rosaire, 68. — LITURGIE ET DISCIPLINE : Récitation du Rosaire pendant le mois d'octobre, 71 ; Emploi du chapelet matériel et gain des indulgences, 71. — CHRONIQUE DIOCÉSAINE, 72. — REVUE DU MONDE CATHOLIQUE : Rome, 74 ; France, 75. — VARIÉTÉS : La première journée de Benoît XV, 76.

Bulletin social : DOCTRINE : Gare à l'alcool, 77. — FAITS ET ŒUVRES : On relève les croix, 79 ; Nouveaux cercles de l'A. C. J. C., 80.

CALENDRIER DE LA SEMAINE

Dimanche, 4 octobre. — XVIII ap. Pent. et 1 oct. SOL. DU T. S. ROSAIRE, *dbl. 2e cl.*

Lundi, 5. — SS. PLACIDE ET COMP., mart.

Mardi, 6. — S. BRUNO, confesseur.

Mercredi, 7. — S. MARC, pape et conf.

Jeudi, 8. — STE BRIGITTE, veuve.

Vendredi, 9. — SS. DENIS, ELEUTHÈRE ET RUSTIQUE, martyrs.

Samedi, 10. — S. FRANÇOIS DE BORGIA, conf.

Dimanche, 11. — XIX ap. Pent. et 2 oct. SOL. DE S. MICHEL, *2 cl.*

QUARANTE-HEURES

4 octobre, St-François du Sud. — 6, St-Henri ; St-Elzéar. — 7, RR. PP. Jésuites, Québec. — 8, Lambton. — 9, Plessisville. — 10, SS. de la Charité. — 11, St-Cajétan.

PARTIE OFFICIELLE



BENOIT XV

À TOUS LES CATHOLIQUES DE L'UNIVERS

A peine étions-nous placé dans la Chaire du Bienheureux Pierre, que, bien convaincu de notre insuffisance pour une fonction si haute, nous avons adoré profondément le secret dessein de la Providence, qui avait élevé la bassesse de notre personne à ce degré de sublimité. Que si, tout en nous sentant dépourvu des qualités requises, nous avons accepté néanmoins avec confiance l'administration du Souverain Pontificat, nous ne l'avons fait qu'en nous appuyant sur la Divine Bonté, persuadé que nous recevions la force et l'assistance opportunes de Celui qui nous avait imposé la charge d'une telle dignité.

Mais, dès le premier regard jeté du haut de ce Siège Apostolique sur le troupeau du Seigneur remis à nos soins, nous avons été saisi d'horreur et d'amertume, en contemplant cette guerre épouvantable où nous voyions une si grande partie de l'Europe dévastée par le fer et le feu et toute rougissante du Sang des Chrétiens. C'est en effet Jésus-Christ, le bon Pasteur, dont nous tenons la place dans le gouvernement de l'Église, qui nous confie les agneaux et les brebis, pour que nous les comprenions tous, quels qu'ils soient, dans les étreintes d'une même charité paternelle. Puis donc qu'à l'exemple du Seigneur nous devons être prêt, comme nous le sommes, à donner jusqu'à notre vie pour leur salut, nous sommes dans la ferme et certaine détermination

de ne rien négliger de ce qui sera en notre pouvoir, pour accélérer la fin d'une si funeste calamité.

Pour le moment, avant même d'envoyer à tous les Ordinaires des lettres Encycliques, selon l'usage observé par les Pontifes Romains au début de leur Apostolat, nous ne pouvons nous dispenser de répéter les paroles de notre Prédécesseur, Pie X, de très sainte et immortelle mémoire, paroles qui furent mises sur ses lèvres mourantes, au premier fracas de cette terrible guerre, par sa sollicitude pastorale et son amour pour le genre humain. C'est pourquoi, tandis que Nous-même, les yeux et les bras élevés vers le ciel, Nous adresserons à Dieu de ferventes supplications, Nous exhortons et Nous conjurons tous les enfants de l'Église surtout ceux qui font partie de la sainte hiérarchie, comme l'a fait avec tant d'insistance notre Vénéré Prédécesseur : qu'ils agissent sans cesse, qu'ils redoublent d'efforts, soit dans l'humilité de la prière privée, soit dans la solennité des supplications publiques, demandant à Dieu, l'Arbitre et le Souverain Maître de toutes choses, qu'Il se souvienne de sa miséricorde, et dépose enfin le *fléau de sa colère*, par lequel Il demande raison aux peuples de leurs iniquités. Daigne nous assister et nous favoriser dans nos communs désirs la Vierge Mère de Dieu, dont la bienheureuse naissance, objet de la fête de ce jour, brilla sur le genre humain épuisé de fatigue comme une aurore de paix, Elle qui devait enfanter Celui en qui le Père Éternel a voulu réconcilier toutes choses, *pacifiant par le sang versé sur la Croix tout ce qui est au Ciel et sur la Terre* ⁽¹⁾.

Quant à Ceux qui sont préposés aux destinées des peuples, Nous les prions instamment et Nous les conjurons de se laisser fléchir et de faire céder leurs propres dissentiments au salut de la société humaine. Qu'ils considèrent combien de misères et de deuils accompagnent déjà cette vie mortelle, sans qu'il faille la rendre encore plus malheureuse et plus désolée. N'y a-t-il pas assez de ruines amoncelées, assez de sang répandu ? Qu'ils se hâtent d'entrer dans des pensées de paix et d'en venir à se donner la main. Ils obtiendront ainsi de Dieu une récompense éclatante pour eux-mêmes et pour leurs peuples, et ils auront bien mérité de la société civile tout entière. A Nous enfin, qui éprouvons au début de Notre Pontificat des difficultés bien graves, du fait d'une perturbation si considérable, ils procureront en répondant à nos prières la satisfaction la plus douce et la plus désirée.

Donné au Palais du Vatican, le 8 septembre 1914, en la fête de la Nativité de la Sainte Vierge.

BENOIT XV, Pape.

(1) Coloss. I, 20.

L'APOSTOLAT DE LA PRIÈRE

*Intention générale pour le mois d'octobre approuvée et bénie par
Notre Saint Père le Pape*

LA DIFFUSION DE LA PRESSE CATHOLIQUE

La presse catholique est aujourd'hui une nécessité absolue pour le triomphe de la cause catholique.

L'erreur et le préjugé, profitant de la liberté sans frein accordée à tout le monde, répandent leurs publications dangereuses parmi nous.

De notre côté, répandons et soutenons la presse franchement catholique. Et ne nous contentons pas de nous abonner aux bons journaux ; payons de notre personne pour les faire lire et pour leur procurer des abonnements.

« En vain, disait Pie X, vous bâtiriez des églises, vous prêcheriez des missions, vous fonderiez des écoles ; toutes vos bonnes œuvres, tous vos efforts seraient détruits, si vous ne saviez manier en même temps l'arme défensive et offensive de la presse catholique loyale et sincère. »

OFFRANDE QUOTIDIENNE POUR OCTOBRE

Divin Cœur de JÉSUS, je vous offre, par le Cœur immaculé de Marie, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel.

Je vous les offre en particulier pour obtenir la diffusion de la presse catholique.

Résolution apostolique : Faire connaître autour de moi les bons journaux, les bonnes revues, les bons livres, multiplier les abonnements à la presse franchement catholique.

PARTIE NON OFFICIELLE

CAUSERIE DE LA SEMAINE**LE ROSAIRE**

La terrible période que nous traversons nous fait saluer avec plus de joie et de confiance que jamais les premiers jours de ce mois béni du Rosaire, pendant lequel il nous sera donné d'unir publiquement et tous les jours, dans nos prières, le Dieu de toute

consolation et la Vierge Marie, « puissante et très miséricordieuse auxiliaresse du peuple chrétien. »

L'histoire de l'Église nous montre ce qu'est la puissance d'intercession de la Reine du Ciel, lorsqu'elle nous rapporte le triomphe de saint Dominique sur les Albigeois, au XII^e siècle, et qu'elle nous fait voir, selon les paroles de Léon XIII, « ce héros, grand par l'intégrité de sa doctrine, par l'exemple de ses vertus, par ses travaux apostoliques », qui s'avance contre les ennemis de l'Église « non avec la violence et avec les armes, mais avec la foi la plus absolue en cette dévotion du Saint Rosaire que le premier il a divulguée et que ses enfants ont portée aux quatre coins du monde » ; lorsqu'elle nous parle de saint Pie V donnant l'exemple de la plus absolue confiance en la « toute-puissante Mère de Dieu » et obtenant, au XVI^e siècle, pour la flotte des chrétiens, la glorieuse victoire de Lépante par la récitation du Rosaire ; lorsqu'elle nous rappelle les paroles de Sixte IV déclarant que cette prière « est particulièrement propre à détourner les dangers menaçant le monde » et celles de Grégoire XIII affirmant que « le Rosaire a été institué par saint Dominique pour apaiser la colère de Dieu. »

Peut-on trouver une prière qui soit à la fois plus simple et plus merveilleusement divine ? Presque toutes les paroles qui y sont prononcées nous sont venues directement du ciel : c'est le *Notre Père*, tombé des lèvres mêmes de Notre Seigneur Jésus-Christ et qui est l'universelle prière des enfants de Dieu ; c'est le *Je vous salue, Marie*, dont les premiers mots ont été dits à la Vierge par le messager divin de l'Incarnation et qui est comme la louange du ciel lui-même à l'adresse de la Mère de Dieu. La récitation pieuse de ces paroles divines constitue l'un des plus beaux actes de foi, d'espérance et de charité que le chrétien puisse formuler.

Mais c'est aussi par la méditation des mystères, qui devrait toujours accompagner la récitation du Rosaire, que la foi et la piété des fidèles sont remarquablement soutenues et vivifiées. Quel moyen efficace, en effet, de nous faire comprendre la grandeur des vérités du salut, l'infinie charité de Jésus Rédempteur, la toute-puissance expiatrice des immolations de l'Homme-Dieu, l'action merveilleuse du Saint-Esprit sur les Apôtres et sur

l'Église naissante, la gloire incomparable de Marie ! La contemplation des quinze mystères du Rosaire fait revivre dans notre esprit le souvenir des principaux faits de l'œuvre de notre Rédemption. « Chacun de ces faits, dit la *Semaine Religieuse de Cambrai*, exhale une vertu principale qui doit être le fruit de la méditation. Toutes les vertus chrétiennes, la foi, la charité, l'amour de la pauvreté, l'esprit de sacrifice passent de la sorte avec le développement des mystères devant les yeux de notre âme et ce sont autant de fleurs dont le parfum et la beauté nous invitent à les cueillir. La prière vocale vient ensuite, acte de remerciement, parole de louange, sollicitation de la grâce. »

« Dire le rosaire ou le chapelet de cette manière, écrit Mgr Isoard dans sa *Vie chrétienne*, c'est donc s'acquitter d'un acte de piété où l'esprit et le cœur ont de beaucoup la plus grande part : la bouche ne fait que traduire et dans le plus beau des langages, ce que la contemplation du mystère nous fait penser et ressentir. C'est même pour cette raison que le rosaire, instrument de prière de ceux qui ne savent pas lire, est en même temps si cher aux esprits les plus cultivés. Il a au plus haut degré le caractère des choses de Dieu : une grande simplicité de formes et des profondeurs infinies. »

« Le souvenir et la pieuse contemplation des augustes mystères de Jésus et de Marie médités avec ordre, a dit Léon XIII, procure aux fidèles un admirable secours, aussi bien pour alimenter leur foi et la protéger contre la contagion des erreurs que pour relever et entretenir la vigueur de leur âme. »

Appliquons-nous donc à célébrer avec plus de ferveur que jamais, en cette année de misères et de cruelles souffrances, le mois du Rosaire. Souvenons-nous qu'« en maintes circonstances, la paix et la tranquillité publique ont été obtenues par la divine intervention de Marie » et que ce ne sont pas de vains mots, les titres glorieux de *Bienfaitrice*, d'*Auxiliatrice* et de *Consolatrice des Chrétiens*, de *Reine des armées* et de *Dispensatrice de la victoire et de la paix* dont l'Église salue la Vierge du Rosaire.

LITURGIE ET DISCIPLINE

RÉCITATION DU ROSAIRE PENDANT LE MOIS D'OCTOBRE

Notre Saint Père le Pape Léon XIII, par un décret de la S. C. des Indulgences du 23 juillet 1898, a accordé aux fidèles qui pendant ce mois, en public dans les églises, ou en particulier, réciteront au moins la troisième partie du Rosaire :

1° Une indulgence de sept ans et autant de quarantaines, chaque jour du dit mois ;

2° Une indulgence plénière, à la fête de N.-D. du Rosaire, ou un jour de l'Octave, à ceux qui le jour de la fête et tous les jours de l'Octave, auront récité au moins la troisième partie du Rosaire. Conditions : se confesser, communier, visiter une église ou un oratoire public et y prier selon l'intention du Souverain Pontife ;

3° Une indulgence plénière, à un jour de leur choix, à ceux qui après cette Octave auront, pendant le cours du même mois, récité au moins pendant dix jours la troisième partie du Rosaire. Conditions comme ci-dessus.

On gagne en outre les indulgences de 300 jours pour les litanies de la Sainte Vierge et de 7 ans et 7 quarantaines pour la prière à saint Joseph. (Raccolta, n. 139 et 228.)

Ces diverses indulgences sont distinctes de celles de la Confrérie du Saint Rosaire.

N.-B. — Les exercices du mois du Rosaire ne sont pas facultatifs ; ils sont obligatoires dans toutes les églises paroissiales et dans tous les oratoires publics dédiés à la Mère de Dieu. *Mandat ut quolibet anno...* dit le document pontifical.

Les membres de la Confrérie du Rosaire n'ont pas besoin d'un chapelet béni par les Dominicains ou un prêtre délégué, pour gagner les indulgences à eux accordées pour la récitation du Rosaire. (BERINGER).

La méditation des mystères de la Rédemption est obligatoire pour le gain des indulgences, accordées à la récitation du Rosaire, parce que c'est le but formel de l'institution du Rosaire.

(RACCOLTA).

EMPLOI DU CHAPELET MATÉRIEL ET GAIN DES INDULGENCES

L'emploi du chapelet matériel est-il nécessaire au confrère de l'Association du Très Saint Rosaire pour gagner les indulgences ?

Trois choses à répondre à cette question :

1° L'emploi du chapelet matériel est nécessaire pour le gain de ces trois indulgences, savoir : a) Celle que gagne un confrère,

en portant sur lui le chapelet. (100 ans et 100 quarantaines, une fois par jour — Pie X, 31 juillet 1906.) *b*) Celle que gagne tout fidèle : cent jours sur chaque grain, *Pater* et *Ave*, et alors le chapelet doit être nécessairement béni par un Père Dominicain ou un prêtre délégué. (Catalogue des Indulgences, Appendice N° 2.) *c*) L'indulgence plénière, que peut gagner une fois par an, aux conditions ordinaires, tout fidèle qui récite son chapelet tous les jours et qui emploie un chapelet béni par un religieux dominicain ou un prêtre délégué. (Catalogue des Indulgences — Appendice, N° 1.)

2° En dehors de ces trois cas, l'emploi du chapelet matériel n'est pas absolument requis pour gagner toutes les indulgences attachées à la récitation du Rosaire. La raison en est que les indulgences du Rosaire ont été accordées à la *récitation même des prières*, indépendamment de l'usage de l'instrument sensible dont on se sert ordinairement pour les dire. Il est bon de connaître cette doctrine, afin de ne pas interrompre l'excellente pratique du Rosaire, lorsque par quelque accident on se trouve privé de son chapelet béni. En se servant d'un chapelet dépourvu de bénédiction, ou même en s'arrangeant d'une autre façon de manière à réciter exactement les dizaines et en faisant la méditation des mystères, on est en mesure de gagner toutes les indulgences du Rosaire, à l'exception de celles que nous avons mentionnées plus haut.

3° Cependant, en dehors d'un cas de nécessité, il faut se faire une loi d'avoir à la main son chapelet béni : premièrement, pour obtenir l'exactitude dans le nombre des prières qu'on doit dire ; secondement, pour suivre un usage de tout temps suivi dans la Confrérie du Rosaire ; troisièmement pour retirer les fruits spirituels que contient la bénédiction, qui est un des *sacramentaux* ; quatrièmement, pour gagner les précieuses indulgences indiqués au N° 1.

(*Le Rosaire*, septembre 1910.)

CHRONIQUE DIOCÉSAIN

Bénédiction d'un collège. — S. G. Mgr Roy a fait, dimanche dernier, la bénédiction du nouveau collège de Saint-Grégoire de Montmorency. La cérémonie a commencé par un salut solennel, chanté par Sa Grandeur Mgr l'Auxiliaire, qui était assisté de MM. les abbés J.-B. Ruel, curé de Saint-Grégoire, et A. Lizotte, vicaire à Beauport. Assistaient au chœur le R. P. Th. Couët, O. P., MM. les abbés Cléophas Giroux, curé du Village Huron, Salluste Bélanger, curé de Saint-Louis de Courville, P. Grondin, du Collège de Lévis, P. Mathieu, vicaire à Saint-Roch de Québec et Edm. Levesque, vicaire à Saint-Grégoire.

Au bas-chœur, on remarquait : l'hon. M. Cyrille Delâge, président de la Chambre et député du comté de Québec, MM. J.-N. Miller, secrétaire du département de l'Instruction publique, Adélarde Lortie, maire de Saint-Grégoire, le docteur George Larue, maire de Saint-Louis de Courville, Ulric Vachon, président de la Société Saint-Jean-Baptiste, et Xavier Garneau, président de la Commission Scolaire.

Après le salut, le clergé et les fidèles, qui assistaient à cette belle fête religieuse en très grand nombre, se rendirent processionnellement au nouveau collège, où le chœur des élèves exécuta les chants liturgiques de la bénédiction, qui fut donnée par S. G. Mgr l'Auxiliaire.

Aumôniers militaires. — Les aumôniers catholiques qui accompagneront le corps expéditionnaire canadien en Europe sont au nombre de sept :

M. l'abbé Siméon Jolicœur, curé de Sainte-Catherine, aumônier-major.

M. le chanoine Sylvestre, de Montréal.

M. l'abbé P. O'Leary, de Québec.

M. l'abbé Arts, prêtre belge du diocèse de Toronto.

M. l'abbé Edw. E. Doe, de London, Ont.

Le R. P. Fortier, O. M. I., de Saint-Sauveur.

Le R. P. Workman, franciscain, anglais, de Montréal.

L'adresse des aumôniers sera, après leur départ :

Contingent Canadien,

Head Quarters Staff,

via England.

Nos meilleurs vœux les accompagnent dans leur belle mission de dévouement pour le salut de nos soldats.

A Saint-Martin. — La paroisse de Saint-Martin de Beauce vient d'inaugurer sur la place de son église paroissiale un monument au Sacré-Cœur de Jésus.

C'est M. l'abbé F. de B. Boutin, curé de Saint-Évariste et ancien curé de Saint-Martin qui a fait la bénédiction ; il était assisté de MM. les abbés A. Lafrance et U. Brunet, anciens curés.

M. l'abbé E.-V. Lavergne, vicaire à Lévis, a fait le sermon de circonstance.

Après le sermon eut lieu la consécration au Sacré-Cœur des différents groupes de la paroisse. D'abord les chefs de famille ; c'est M. Baillargeon, maire, qui avait été délégué par un arrêté spécial du Conseil pour prononcer au nom de tous cet acte de consécration. Après les chefs de famille, les jeunes gens, les jeunes filles, et les petits enfants vinrent, à leur tour se consacrer au Sacré-Cœur.

MM. les abbés Alf. Dionne, curé de Saint-Georges, A. Lafrance, du Sacré-Cœur de Jésus, F.-X. Dulac, de Saint-Zacharie,

Léo Hébert, de Saint-Théophile, Aug. Lessard, de Saint-Gédéon, G. Lemieux, de Saint-Honoré, E. Beudet, vicaire à Saint-Honoré, J. Boulet, vicaire à Lauzon et le R. P. Abraham étaient aussi présents à cette fête.

Décès d'un prêtre. — Mardi matin, à Sainte-Anne de la Pocatière, mourait subitement M. l'abbé Joseph-Ernest Pantaléon Thiboutot, régent au collège.

Le défunt est né à Sainte-Anne le 20 mai 1887 et avait été ordonné prêtre à la Basilique de Québec le 30 août dernier.

Notes. — Le 29 a été chantée à la Basilique une grand'messe en l'honneur de saint Michel pour demander les bénédictions de Dieu sur l'Œuvre et tous les membres de l'Action Sociale Catholique du diocèse de Québec, dont saint Michel est le patron.

— Le R. P. Lelièvre, O. M. I., parti de Québec le 25 juin dernier pour l'Europe est de retour au milieu de nous.

REVUE DU MONDE CATHOLIQUE

ROME

Centenaire du rétablissement de la Compagnie de Jésus. — On célèbre cette année à Rome et dans tout l'univers catholique le centième anniversaire du rétablissement de la Compagnie de Jésus par le pape Pie VII.

Cet Ordre florissant se compose présentement de vingt-sept provinces réparties entre cinq assistances.

1° Angleterre : 7 provinces : Angleterre, Californie, Canada, Irlande, Maryland et New-York, Missouri, Nouvelle-Orléans : 3,813 religieux.

2° Espagne : 5 provinces : Aragon, Castille, Mexique, Portugal, Tolède : 3,897 religieux.

3° France : 4 provinces : Champagne, Paris, Lyon, Toulouse : 3,081 religieux.

4° Germanie : 6 provinces : Autriche, Belgique, Galicie, Germanie, Hongrie, Néerlande : 4,311 religieux.

5° Italie : 5 provinces : Naples, Rome, Sicile, Turin, Venise : 1,613 religieux.

Total : 16,715 religieux dont 8,178 prêtres, 4,400 scolastiques, 4,137 prêtres coadjuteurs. Sur ce nombre 3,719 religieux sont occupés dans les missions.

En 1814, année du rétablissement, ils sont 600 ; en 1834 ils sont 2,684 ; en 1850, 4,600 ; en 1860, 7,144 ; en 1870, 8,841 ; en 1880, 10,494 ; en 1890, 12,768 ; en 1900, 15,073 ; en 1912, 16,544, en 1913, 16,715.

L'Ordre compte 13 saints canonisés, 90 bienheureux et 81 vénérables.

FRANCE

Vandalisme allemand. — Rien ne trouve grâce devant la barbarie allemande. Les trésors artistiques de la France sont en butte à leur fureur sauvage de destruction. Après d'autres monuments moins célèbres ils viennent de saccager la cathédrale de Reims, une des plus pures merveilles qu'ait élevées l'art français au XIII^{ème} siècle. En deux circonstances différentes, alors que leurs obus respectaient scrupuleusement un hôtel allemand voisin de la cathédrale, ils ont dirigé avec précision le feu de leurs canons sur l'édifice sacré, mettant le feu aux combles, crevant les voûtes, brisant une tour, détruisant quelques-unes des splendides verrières du moyen-âge qui ornent les fenêtres et les roses, mutilant un grand nombre des 2,300 statues que le ciseau génial des artistes d'autrefois sculpta sur la façade et sur les murs de l'édifice, et mettant le feu aux échafaudages dressés à l'intérieur pour un travail de réparations.

Une restauration forcément incomplète de ces ruines demandera bien des années et coûtera plusieurs millions.

Belles paroles du cardinal Andrieux. — En apprenant de quelle manière la sauvagerie allemande traitait la cathédrale de Reims, le cardinal Andrieux, archevêque de Bordeaux, a fait parvenir une lettre de sympathies au cardinal Luçon.

« Toutes les nations civilisées, lui dit-il, sont unanimes à condamner cet acte de sauvagement vandalisme ; mais les ruines sur lesquelles vous pleurez, tel le prophète, sont de celles que Dieu n'oublie pas. Et lorsque cette terrible guerre aura cessé, la France entière se lèvera pour reconstruire la cathédrale, qui fut le berceau de sa foi et de sa gloire, avec la même splendeur architecturale. »

Mgr Monnier et sa sœur. — Sa Grandeur Mgr Monnier, évêque auxiliaire de Cambrai, âgé aujourd'hui de bientôt 95 ans et encore plein de vigueur, jouit du rare privilège de posséder encore, à son âge, une sœur aînée religieuse en Belgique. Elle est âgée de plus de 98 ans.

Il y a quelques mois, à l'occasion de son entrée dans sa 98^{ème} année il lui écrivait une lettre dont nous extrayons les lignes suivantes :

« Bien que ma main soit encore un peu rebelle, je vous écris tant bien que mal ; vos yeux y verront suffisamment que vous n'êtes pas oubliée.

« Donc au saint autel, lundi, vous aurez un memento tout particulier. Je demanderai que votre 98^{ème} année soit toute de sanctification. »

Une correspondance entre frère et sœur à un tel âge n'est pas chose ordinaire.

VARIÉTÉS

LA PREMIÈRE JOURNÉE DE BENOÎT XV

Le Pape a passé la nuit qui a suivi son élection dans les appartements précédemment occupés par Pie X, au dernier étage du Vatican.

Le 4 septembre, dès six heures, le Souverain Pontife a célébré la messe, puis il s'est entretenu avec plusieurs hauts dignitaires du Vatican, ainsi qu'avec son frère le contre-amiral Jean della Chiesa. Des centaines et des centaines de télégrammes de félicitations lui ont été adressés par les souverains, les chefs d'État, les évêques, les supérieurs des congrégations et les directeurs des associations catholiques du monde entier.

A dix heures, tout le Sacré-Collège s'est de nouveau réuni à la chapelle Sixtine pour la troisième obédience, la seconde ayant eu lieu la veille dans l'après-midi. Cette troisième obédience ou adoration avait lieu autrefois à Saint-Pierre, au maître-autel qu'on appelle la Confession. Le Souverain-Pontife, en chape et mitre en tête, s'asseyait devant l'autel et recevait l'hommage des cardinaux.

Fort simple a été la cérémonie de la chapelle Sixtine. Chaque cardinal, par ordre collégial et par rang d'ancienneté, est venu s'agenouiller devant Benoît XV et lui a baisé la main ; le Souverain-Pontife l'a relevé et lui a donné le baiser de paix. Après cette cérémonie, le trône pontifical a été retourné vers l'autel et la maîtrise a chanté le *Te Deum*, sous la direction du maestro Perosi, pour remercier Dieu de l'élection du Souverain-Pontife.

Benoît XV a accordé dans la journée plusieurs audiences ; il a eu pour chacun des paroles pleines d'affabilité. La première bénédiction télégraphique a été pour la ville de Bologne ; la seconde pour la ville de Gênes, aux environs de laquelle il est né et où il a commencé ses premières études.

Un détail touchant et qui emprunte une haute portée morale en ces heures d'angoisse que nous traversons, c'est l'accueil particulièrement sympathique fait par Benoît XV, après son élection, au cardinal Mercier. Son premier geste fut, en effet, d'appeler à lui le vénérable archevêque de Malines, auquel il prodigua les consolations les plus tendrement émues sur le sort des infortunées populations belges, victimes des cruautés allemandes. Le pressant dans ses bras, le successeur de Pie X lui dit :

— Dans votre personne, c'est tout votre peuple que je plains, que j'embrasse et que je bénis...

Les premiers actes de Benoît XV manifestent bien sa délicatesse. Le nouveau Pontife a nommé chanoine de Saint-Pierre Mgr Parolin, neveu de Pie X, que le Pape défunt, en son grand désintéressement, avait refusé de faire venir à Rome. Mgr Bressan devient chanoine de Trévise et Mgr Pescini chanoine de Venise.

Le Gaulois.

BULLETIN SOCIAL

DOCTRINE

GARE A L'ALCOOL !

Il nous a été donné récemment de voir, dans les rues de notre ville, jusqu'à quel degré d'avitissement peuvent descendre des hommes qui sont les esclaves de l'alcool. Il y a peu de spectacles plus répugnants que celui de l'homme ivre. C'est l'image parfaite de la brute, et de la brute qui a perdu même l'instinct de la conservation, que nous offre l'ivrogne dans sa démarche et dans tous ses actes. Ne lui parlez ni de respecter le nom qu'il porte ni sa famille ni sa dignité de chrétien : il n'entend rien, il ne voit rien. Partout où il va, il sème la honte et le déshonneur, quand ce n'est pas le crime. A tout instant, il joue sa vie et celle des autres avec une inconscience et une brutalité telles qu'on a vu, en certaines circonstances, des agents de la paix forcés d'abattre un ivrogne, comme on abat une bête fauve.

Parmi ceux qui s'écartent avec horreur de l'homme ivre, combien pourraient se dire, s'ils savaient réfléchir et descendre au fond de leur conscience : « Si je continue à fréquenter la buvette, j'en serai bientôt là ! »

Déjà, en effet, la funeste habitude de la *traite*, dont l'origine peut se retracer souvent à un premier acte de lâcheté et de respect humain, tient sa proie. Cinq, dix, quiaze fois par jour, le malheureux ira prendre, au cabaret, d'abord pour « faire comme les autres », puis, par passion, la petite dose du poison qui le tue lentement, mais sûrement.

« L'usage journalier des boissons alcooliques, écrit M. le Dr C.-A. Bouchard, dans son excellente brochure *L'Alcoolisme ou le Petit Coup au point de vue médical* — que nous voudrions propager partout — produit fatalement dans l'organisme humain des lésions profondes qui se traduiront tôt ou tard, chez le buveur ou chez ses descendants, par des tares appréciables. L'homme à qui on reproche de prendre de l'alcool peut se vanter de n'en point souffrir ; mais qu'il regarde autour de lui et il pourra vite se convaincre que sa jeune fille qui crache chaque jour un peu de ses poumons, ou son garçon épileptique, ou son enfant rachitique, qui, à trois ans, ne se décide pas encore à faire ses premiers pas, ne tiennent pas de leurs ancêtres sains et bien bâtis ces tares malheureuses. L'alcool a présidé à leur origine, les a frappés avant même qu'ils aient vu le jour, les a ruinés d'avance, et a préparé le terrain où se sont développées ensuite ces maladies et ces infirmités. Celui qui prend six coups par jour peut faire

montre de sa vigueur apparente et nous affirmer que les petits verres qu'il absorbe tout le long du jour le stimulent et le gardent en forme ; mais attendez que ce travailleur atteigne quarante ou cinquante ans : il ne souffrira peut-être d'aucune maladie apparente, mais déjà ce sera un incapable, un miné, un ruiné ! »

Et à quelles ruines morales n'aboutit pas aussi le buveur, l'alcoolique, qui, en se suicidant à petit feu, s'abrutit graduellement jusqu'à tomber dans un état de marasme où la vie intellectuelle disparaît presque complètement, pour faire place à la vie des sens avec son triste accompagnement de désordres et de scandales. « Combien de nos jeunes gens qui brillaient par leurs talents, par la justesse de leur raisonnement, par leur facilité à saisir les données d'un problème ardu, ont vu leur intelligence s'engourdir peu à peu sous l'influence des libations copieuses et journalières, et ont brisé, sans le savoir, les espérances les plus légitimes de leurs compatriotes et de leurs parents ! » Quelle affreuse profanation des dons de Dieu, et quel terrible compte à rendre, lorsque viendra l'heure du jugement !

Le cœur nous saigne, quand nous voyons l'un de ces jeunes gens ouvrir d'une main fiévreuse, et comme furtivement, la porte d'une de ces buvettes, d'où partent des chants avinés, et souvent obscènes. Nous pensons nécessairement à l'acte insensé de l'homme qui, arrivé sur le bord d'un abîme, fait tout-à-coup le pas décisif qui le jettera dans les bras de la mort. Nous voudrions lui crier : Pour l'amour de Dieu et de votre âme, pour l'honneur de votre famille, arrêtez ! Ne vous engagez pas ainsi sur la voie qui mène sûrement au péché, à la ruine et au déshonneur. Un acte de volonté, une prière peuvent vous sauver encore. N'hésitez pas. Sauvez-vous de la mort et épargnez la honte à votre famille !

Malheureusement, le jeune homme succombe. Que va-t-il chercher dans cette buvette ? La sensation d'une minute. Et que va-t-il y perdre ? « L'amour du travail, l'amour de la famille, la santé, l'intelligence, la moralité, l'honneur, les économies, l'aisance », et, peut-être, son salut éternel.

Qu'aura-t-il gagné à entrer dans cette buvette ? Le mépris de la vie de famille, d'abord. Il fuira peu à peu son foyer, et ne pensera plus qu'à s'amuser au dehors. Les exemples qu'il aura sous les yeux dans les auberges, où il aimera à s'attarder de plus en plus, l'auront vite rabaissé au niveau des compagnons qui l'auront entraîné à faire le premier pas dans la voie du désordre. Ne pensant qu'à satisfaire sa passion, il sera, avant longtemps, d'un égoïsme impitoyable ; il ne respectera plus rien ni personne. L'amour du travail fera place, chez lui, à la paresse et à l'oisiveté, et il ne pourra pas satisfaire ses maîtres plus que ses parents.

« Dans un personnel de quatre cents ouvriers, adonnés à la boisson, dit le Dr Brunot, j'ai beaucoup de peine à trouver quelques jeunes gens capables d'apprendre le métier d'ajusteur. Ils ne sont pas susceptibles de la plus petite initiative : la plus légère responsabilité est encore trop lourde pour eux... Le niveau intellectuel baisse rapidement, comme la taille, d'ailleurs. Dans une famille de buveurs, on voit l'intelligence et l'habileté professionnelle diminuer à chaque génération et le fils d'un ouvrier ivrogne, alcoolique lui-même dès le bas âge, préfère ouvrir et fermer des robinets que de consacrer le moindre effort à améliorer sa situation. »

Ne l'oublions jamais : c'est à la buvette que se fait presque toujours le premier pas vers l'abîme ; c'est là qu'est le germe d'un mal qui peut tuer une race.

FAITS ET ŒUVRES

ON RELEVÉ LES CROIX

La paroisse de Saint-Anselme donne depuis quelque temps un bel exemple d'esprit de foi et d'attachement aux traditions religieuses. Plusieurs vieilles croix de bois, le long des routes, tombaient de vétusté, les paroissiens les ont reconstruites plus solides et plus durables. C'était, il y a quelque temps, la croix du deuxième rang que l'on relevait de ses ruines ; dimanche dernier, à trois heures de l'après-midi, M. le curé Samson et l'abbé Delisle, son vicaire, étaient appelés à bénir deux nouvelles croix, l'une dans le rang Sainte-Anne, l'autre, dans le rang Saint-Philippe, près des stations du Québec Central et du Transcontinental. Bientôt ce sera le rang de la Montagne qui sera témoin d'une semblable cérémonie. Toutes ces nouvelles croix sont en fonte ou en fer, avec piédestal en ciment. Elles sont d'un travail durable et d'une magnifique apparence. Elles sortent, les unes, de la maison Ludger Audet, et les autres, de la fonderie de M. Maurice Roy, tous deux de la paroisse.

Ce sont là de généreuses actions, dont il faut louer hautement les paroissiens de Saint-Anselme. La croix du chemin bénit les terres où se projette son ombre, elle unit les habitants d'un même rang en une même famille, surtout si, comme jadis, on se réunit le soir à ses pieds pour égrener le chapelet, elle rattache au sol les fils qui la considèrent comme un legs de l'héritage paternel. Planter des croix dans nos paroisses, c'est contribuer en quelque sorte à enrayer l'exode funeste des nôtres vers les grands centres industriels. Honneur donc aux paroissiens de Saint-Anselme pour ce beau mouvement de foi et de patriotisme !

NOUVEAUX CERCLES DE L'A. C. J. C.

Voici la liste des cercles affiliés au cours de cette année par ordre chronologique.

Je me hâte d'observer, au passage, que ces nouveaux cercles sont presque tous des fruits de nos comités régionaux qui ont rivalisé de travail. Le plus fortuné, celui de Montréal, compte à lui seul quatre recrues nouvelles.

Valiquette, du Cap de la Madeleine, région des Trois-Rivières ;

Saint-Laurent, de la paroisse de Saint-Laurent, région de Montréal ;

Montfort, de la paroisse de Dorval, même région ;

Saint-Claude, de la paroisse de Saint-Claude, région du Manitoba ;

Très-Saint-Rédempteur, de la paroisse du même nom, région de Montréal ;

Bruchési, de la paroisse de la Cathédrale, région de Montréal ;

Notre-Dame, à l'École normale Laval, région de Québec ;

Lallemant, de Sudbury, dans la province d'Ontario.

Cela fait un total de 8 nouveaux cercles contre 10 au terme précédent.

Avec ces recrues nouvelles, nous avons, à ce Conseil fédéral, un effectif de 63 cercles bien vivants. Quelques-uns ne remplissant pas toutes les conditions exigées par les statuts, il nous reste un chiffre de 56 cercles absolument en règle, et presque tous sont représentés à ce congrès. Nous comptons aussi environ trois cents membres de l'Association et c'est, je crois, un chiffre de présence qui n'a pas encore été atteint à nos congrès.

Il est très important de remarquer que sept de nos nouveaux cercles sont paroissiaux. Ils sont ainsi plus près de l'action et, pour beaucoup, leur programme d'étude est plus immédiatement social. Un d'entre eux, le cercle *Saint-Claude* est un cercle rural. Et nous serions presque tentés de dire la même chose du cercle *Valiquette* et du cercle *Montfort*. Quoiqu'il en soit, nous constatons avec beaucoup de joie, que l'Association, de plus en plus, prend racine dans la paroisse et se rapproche de la campagne.

Nous mettons beaucoup d'attention à conserver nos cercles collégiaux, groupes d'avant-garde, si « indispensables à l'avenir de l'œuvre », comme le remarquait M. l'abbé Camille Roy à un Congrès de l'Alliance des maisons d'éducation, tenu à Clermont-Ferrand, en août dernier. Par ailleurs, nous sommes heureux de voir se multiplier nos cercles d'industriels, d'employés, d'ouvriers et de cultivateurs qui constituent aujourd'hui, le corps de notre Association, et dont nous avons tant à nous féliciter.

Le Semeur (Rapport du Secrétaire de l'A. C. J. C. pour 1913-14).

**LES
PRÉVOYANTS DU CANADA**
ASSURANCE FONDS DE PENSION

CAPITAL AUTORISÉ - - - - - \$500,000.00

Actif du Fonds de Pension le 30 juin
1914 - - - - - \$495,409.14

Progression de la Compagnie jusqu'au 30 juin 1914

	SECTIONS	SOCIÉTAIRES	PENSIONS	ACTIF
1909	45	1,880	5,205	\$ 16,461.94
1910	149	8,540	19,269	72,217.94
1911	224	14,228	30,910	170,670.80
1912	294	19,326	39,211	284,355.82
1913	349	24,492	47,957	423,745.31
1914 (30 juin)	374	26,569	51,763	495,409.14

Continuez cette progression pendant vingt ans, vous aurez une idée des sommes énormes dont disposeront **Les Prévoyants du Canada**, lorsque le temps de payer les rentes sera venu.

ANTONI L'ESAGE,

Gérant-Général.

Bureau Chef : 126, St-Pierre, Québec,

Bureau à Montréal : Chambre 22, EDIFICE "LA PATRIE";
Montréal.

Agents à Québec : M. Stanislas Côté, 134, Lockwell.

MM. Leclerc & Deguise, "Hôtel St-Roch."

INSTALLATION
d'éclairage à l'électricité

ACCESSOIRES
et appareils électriques
de tous genres

Prix les plus bas

Goulet & Bélanger

Ingénieurs-Électriciens

82 rue de la Couronne

QUÉBEC

COMPAGNIE CHINIC QUEBEC

ANCIENNE MAISON MÉTROT FONDÉE EN 1808

MARCHANDS QUINCAILLIERS EN GROS ET
EN DÉTAIL

FOURNISSEURS ORDINAIRES

DU CLERGÉ, DES FABRIQUES,
DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES
ET DES MAISONS D'ÉDUCATION

BON MARCHÉ EXCEPTIONNEL UN SEUL PRIX



SI LE PUBLIC CONNAISSAIT les
grands avantages des VERRES TORIQUES
sur les autres verres à lunettes ordinaires
personne n'achèterait plus que des VERRES
TORIQUES. Le foyer de ces verres est
presque illimité tandis que dans les verres
ordinairement vendus il n'existe guère que
dans une partie fort limitée du centre.
C'est le verre que tous les vrais oculistes
prescrivent parce que c'est vraiment le seul
qui donne ENTIERE SATISFACTION.

P. C. Lacasse
OPTICIEN ET OPTOMÉTRISTE
40, RUE DE LA FABRIQUE

FONDÉE AU CANADA EN 1888.

F. CERNICHIARO & FRERE

Doreurs, Argenteurs et Nickelateurs sur articles métalliques
51, RUE SOUS-LE-FORT, (près de l'ascenseur)
QUÉBEC.

Fabrication et réparation de vases sacrés de toutes descriptions, de chandeliers et autres bronzes d'églises, de coutellerie et argenterie de table.—Ciselure artistique.—Dorure, argenture et nickelure sur métal.—Soudures en or et en argent.—Vente et échange d'orfèvrerie et bronzes d'église.—Spécialité de vernis inaltérable pour bronze.

EMILE JACOT

MONTRES ET HORLOGES DE PRÉCISION

TRAVAIL TRÈS SOIGNÉ EN TOUS GENRES

OPTIQUE SCIENTIFIQUE

LUNETTES OU LORGNONS
pour tous les cas d'Amétropie

95, rue Saint-Joseph, - - - QUÉBEC

J. E. LIVERNOIS LIMITÉE

IMPORTATEURS EN GROS

Produits Chimiques, Remèdes Brevetés, Parfums, Etc.

RUE SAINT-JEAN, - - - - - QUÉBEC, CAN.

Bureau : 88, rue St-Pierre. Téléphone 263. Résidence : 18, rue Ste-Julie.

CHARLES GAGNON, AGENT ET COURTIER
D'ASSURANCES.

FEU — VIE — ACCIDENTS — MARINE, Etc

**EDITION NOUVELLE ET
DEFINITIVE DU BREVIAIRE ROMAIN**

Les éditions nouvelles de 1914 sont entièrement conformes aux décrets les plus récents de S. S. et notamment à celui du 28 octobre 1913.

Nous avons reçu un envoi considérable du bréviaire Mame, No. 52, en 4 volumes, chagrin 1er choix, reliure très souple en noir, coins ronds, tranche dorée, format moyen 4 x 6 pcs (le seul format en vente actuellement) prix \$10.

Aussi quelques exemplaires, reliure de luxe, en phoque et en maroquin aux prix de \$12, \$15 et \$18.

Faites nous parvenir votre commande dès maintenant car les premiers exemplaires vont s'enlever rapidement.

LIBRAIRIE DU CIERGÉ

J.-P. GARNEAU

LIBRAIRE-EDITEUR ET MARCHAND
D'ORNEMENTS D'ÉGLISE ————○

47, rue Buade, - - - - - QUEBEC.

LA CIE J.-A. LANGLAIS & FILS

LIBRAIRES - EDITEURS - IMPORTATEURS

GROS ET DÉTAIL

177, RUE SAINT-JOSEPH, - - QUEBEC.

Editeurs des livres de plain-chant :

Graduel et Vespéral, Paroissien Noté, Extrait du paroissien noté, Ordre des sépultures. Ces livres sont publiés avec l'autorisation de S. G. Mgr l'Archevêque de Québec.

Agents généraux pour le Canada, des cloches françaises HAVARD.
GARANTIE DE SATISFACTION.

Articles religieux : Statuettes, Encens, Huile de huit jours, Livres de prières.
Livres de prix.

Spécialités :—Fournitures d'écoles, Mobilier scolaire, Tableaux de musée scolaire, etc., etc.

Catalogue illustré adressé sur demande



La Compagnie Gauthier & Frère

INCORPORÉE

PEINTRES - DECORATEURS

Vient d'ouvrir une très importante fabrique de verre plombé, verrières (vitreaux peints), pour églises et maisons privées.

Cette fabrique, qui est la mieux outillée du pays est sous la direction d'un artiste de haute renommée, qui est bien secondé par d'habiles ouvriers.

La Compagnie Gauthier & Frère a obtenu la médaille d'or à la dernière Exposition Provinciale comme l'atteste la vignette ci-haut.

Deux importants contrats pour verrières sont en voie d'exécution, un pour l'église de Beauport, et l'autre à l'église Notre-Dame de Lourdes, pour le compte des RR. PP Oblats de St-Sauveur, Québec.

Estimé et croquis fournis sur demande.

La maison Gauthier & Frère, la plus ancienne du genre dans la Province de Québec, établie en 1868, a décoré plus de 200 églises dans les différentes provinces du Dominion.

Spécialités: Peinture à fresque, décoration d'églises, dorure, encadrements de tous genres, pour chemins de Croix, peintures à l'huile, etc., etc.

MANUFACTURE DE MIROIRS — ATELIERS DE BIZEAUTAGE, etc.

Ouvrage fait avec soin et garantie de satisfaction.

La Compagnie Gauthier & Frère, Incorporée

Tél. 2300 295, RUE ST-JOSEPH, QUÉBEC

MAISON FONDÉE EN 1862

O. PICARD & FILS

Pose d'Appareils Hygiéniques les plus perfectionnés et les plus modernes dans les édifices publics et les maisons privées.

VENTILATION : UNE SPÉCIALITÉ.

Fournaises à Air Chaud, à Eau Chaude et à Vapeur.

QUÉBEC

PICARD & DUQUET

ENR.

HORLOGERS ET BIJOUTIERS

36, rue St-Jean, - - - - - QUÉBEC

MONTRES, HORLOGES et BIJOUX de TOUTES SORTES

Réparations de Montres, Horloges. Ouvrage garanti.

SPÉCIALITÉ : MÉDAILLES ET INSIGNES POUR SOCIÉTÉS.

RÉPARATIONS DE VASES SACRÉS, ETC.

Pour ÉGLISES, CHAPELLES, COMMUNAUTÉS

Nous avons un assortiment complet d'HARMONIUMS-ORGUES, des instruments de grande renommée et vendus avec les meilleures garanties.

**MESSIEURS LES MEMBRES
DU CLERGÉ**

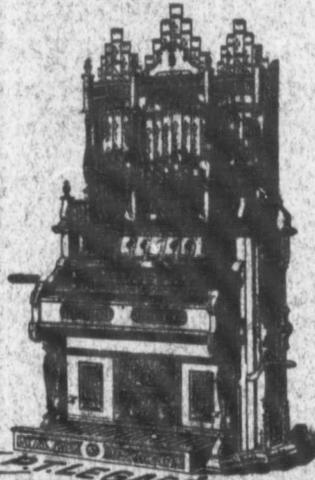
sont spécialement invités à nous faire visite ou à nous écrire pour achat de pianos, harmoniums, orgues.

Nos prix et conditions comme nos instruments de musique vous conviendront.

Catalogues et prix sur demande.

P. T. LEGARÉ LTÉE.

273-287, RUE ST-PAUL—QUÉBEC



LA CAISSE D'ÉCONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUEBEC

BANQUE D'ÉPARGNES
Fondée en 1848

BUREAU PRINCIPAL
Haute-Ville, Quebec, No 21, rue St-Jean.

SUCCURSALES A QUEBEC :

ST-ROCH, coin des rues St-Joseph et du Pont.
ST-SAUVEUR, No 801 rue St-Valier.
ST-JEAN-BAPTISTE, No 479 rue St-Jean.
BASSE-VILLE, No 53, rue St-Pierre.
LIMOILOU, Boulevard St-Charles.

SUCCURSALES A LEVIS :

RUE COMMERCIALE, No 103, (au bas de la côte).
RUE EDEN, No 20, (sur la côte).

SONT OUVERTES LES SAMEDIS ET LUNDIS SOIRS, de 7 à 8.30 hres,
les succursales suivantes : **ST-ROCH, ST-SAUVEUR, ST-JEAN-**
BAPTISTE, LIMOILOU et LEVIS RUE EDEN.

BANQUES À DOMICILE

Ne pas oublier que la **CAISSE D'ÉCONOMIE** offre aux familles de petites **BANQUES** en métal que l'on garde chez soi et dans lesquelles les parents et enfants peuvent placer leur petites économies qui sont ensuite, sur demande, entrées dans un livret que la Caisse leur fournit et sur lesquelles il est payé un intérêt.

COFFRETS DE SURETÉ

COFFRETS DE SURETÉ à louer au **BUREAU PRINCIPAL** et à la **SUCCURSALE DE ST-ROCH**, pour la garde de débentures, documents importants, bijoux et autres valeurs.

LA CAISSE D'ÉCONOMIE, en raison même de sa charte et de la nature de ses opérations, offre à ses déposants des garanties exceptionnelles